



Besançon, le 11 juillet 2019

Sept nouveaux territoires de Bourgogne-Franche-Comté s'engagent dans un contrat de transition écologique

Ce mardi 9 juillet, François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre, réunissaient à Paris 61 territoires venus de toute la France et retenus parmi plus de 130 candidats pour s'engager dans un contrat de transition écologique (CTE). Ces contrats seront signés en fin d'année après une phase de quelques mois permettant de co-construire leur contenu.

Sept territoires de Bourgogne-Franche-Comté vont ainsi se lancer dans ces contrats, illustrant le volontarisme de nombreux élus qui oeuvrent, aux côtés des acteurs locaux, pour rendre la transition écologique concrète dans notre région :

- en Côte-d'Or la Communauté de Communes de Pouilly-en-Auxois – Bligny-sur-Ouche,
- dans le Doubs le Grand Besançon et le Pays de Montbéliard Agglomération,
- dans le Jura, le Grand Dole,
- dans la Nièvre, 3 communautés de communes portant en lien avec le SIEEEN un projet commun sur la Nièvre Ligérienne,
- en Haute-Saône le Pays Vesoul Val-de-Saône,
- en Saône-et-Loire le Grand Autunois-Morvan,

Ils rejoignent ainsi la Haute Côte-d'Or qui a signé un des premiers contrats de ce type en décembre dernier et dont une des premières réalisations sera dès septembre l'ouverture d'une formation de maintenance photovoltaïque au lycée Eugène Guillaume de Montbard.

Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Ils doivent permettre de co-construire avec les territoires une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales, au travers de projets concrets au service du quotidien des habitants.

Les territoires qui s'engagent dans un tel contrat sont alors accompagnés par plusieurs partenaires qui, chacun dans leur domaine de compétence, mobilisent les outils à disposition pour faciliter l'aboutissement des projets de transition. Dans le cas du CTE de Haute Côte-d'Or, le contrat a ainsi été signé par les communautés de communes du Montbardois et du Pays Chatillonnais ainsi que l'État, mais aussi par l'ADEME, l'agence de l'eau Seine Normandie, la Caisse des Dépôts-Banque des Territoires et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Pour en savoir plus

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/deploiement-national-des-contrats-transition-ecologique-61-nouveaux-territoires-engages-dans>

Contact :

DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79

patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

